

**PROJET DE RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN AMONT
DU BARRAGE SIMON-SICARD – PHASE 2 SUR LE TERRITOIRE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL PAR HYDRO-QUÉBEC**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avise la population que le mandat d'audience publique sur le projet mentionné ci-dessus débutera le 1^{er} juin 2026 et aura une durée maximale de quatre mois. Le rapport du BAPE devra être remis à la ministre responsable de l'Environnement au plus tard le 1^{er} octobre 2026.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission de poser des questions à l'initiateur et à des personnes-ressources de différents ministères et organismes afin de s'informer et de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra aux personnes qui le souhaitent de s'exprimer sur le projet. Elles pourront le faire de deux façons : par écrit, en transmettant un mémoire, un commentaire ou une image commentée, ou alors de vive voix, en résumant un mémoire ou en présentant une opinion verbale.

Coordonnées de l'audience publique :

Église catholique Notre-Dame-des-Anges
12325, rue de Serres
Montréal

Il sera possible de suivre l'audience publique et d'y participer à distance au bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/mur-simon-sicard/.



1^{re} partie :

Les séances se dérouleront à compter du 2 juin 2026 à partir de 19 h, et se poursuivront le lendemain à compter de 13 h 30.
Les participantes et participants pourront poser des questions en salle et à distance. D'autres séances pourraient s'ajouter au besoin.

2^e partie :

Les séances se dérouleront à compter du 7 juillet 2026 à partir de 19 h.
Les participantes et participants pourront s'y inscrire dès le 2 juin 2026.

Disponibilité de l'information :

Les documents relatifs au projet soumis à la consultation publique et à l'examen de la commission sont disponibles en version électronique au bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/mur-simon-sicard/.



Le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rend également accessibles au public, à l'adresse suivante : ree.environnement.gouv.qc.ca, les renseignements et les documents relatifs au projet prévus par la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, le public est invité à contacter Mathieu Giroux au 581 925-0663 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou, par courriel, à mur-simon-sicard@bape.gouv.qc.ca.



La secrétaire du BAPE
Alexandra Dufresne